COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 29 février 2016 à 19 heures -

<u>Présents</u>: Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoints

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAL Rémy, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, LEVACHER Marianne, WILLIG William, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, RABAULT Corinne, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

<u>Absents excusés</u>: M. LECOINTRE Philippe, (pouvoir à M. A. POILVE), Mme DELAUNAY Christine (pouvoir à M. FABAREZ Thierry), M. CANU Lionel (pouvoir à M. LASSERON) M. DISTANTE Raphaël (pouvoir à Mme RABAULT)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame DUJARDIN Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 17 décembre 2015, ont été approuvés.

Délibération n° 2016-02-29/01 : Débat sur les orientations du P.A.D.D.

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne acte à Madame la Députée-Maire de la tenue du débat sur les orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

<u>Délibération n° 2016-02-29/02 : Servitude relative à un droit de passage avec M. & Mme</u> FREBOURG Jacques

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de consentir à M. & Mme FREBOURG la servitude de passage sur la parcelle cadastrée AM n° 88.

Maître REMY, notaire, est désigné pour établir l'acte. Les frais seront à la charge de M. & Mme FREBOURG.

<u>Délibération n° 2016-02-29/03 : Demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Députée-Maire à présenter la demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée à la Préfecture de la Seine-Maritime.

<u>Délibération n° 2016-02-29/04 : Approbation du règlement de l'aide aux leçons proposée aux élèves des écoles primaires de Saint Valery en Caux</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve les termes du règlement d'aide aux leçons, fixe les conditions de fonctionnement de ce service ainsi que les modalités d'inscription.

<u>Délibération n° 2016-02-29/05 : Convention avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer pour la surveillance de la plage</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention de mise à disposition de personnels brevetés appelés à assurer la surveillance des baigneurs de la plage de Saint Valery en Caux pour la période estivale 2016.

<u>Délibération n° 2016-02-29/06 : Attribution d'une subvention au Comité Intercommunal « Cany-Barville – Fontaine le Dun – Saint Valery en Caux », de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention d'un montant de 150 € au Comité Intercommunal « Cany-Barville – Fontaine le Dun – Saint Valery en Caux », de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Délibération n° 2016-02-29/07 : Concours agricole - Demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'organisation du concours agricole 2016, et sollicite en allègement de la dépense, une subvention la plus élevée possible auprès du Département de la Seine-Maritime.

<u>Délibération n° 2016-02-29/08 : Cimetière – Travaux de reprise de concessions – Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. – Année 2016</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Programme 2016, dans le cadre du programme de travaux de reprise de concessions dans le cimetière communal.

<u>Délibération n° 2016-02-29/09 : Travaux d'économie d'énergie – Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. – Année 2016</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Programme 2016, dans le cadre du programme de travaux d'économie d'énergie sur certains de ses bâtiments communaux.

<u>Délibération n° 2016-02-29/10 : Taxe de séjour</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de continuer à percevoir la taxe de séjour sur le territoire communal de la ville de Saint Valery en Caux et refuse la proposition de transfert de cette taxe formulée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Délibération n° 2016-02-29/11 : Contribution à l'école Notre Dame de Bon Port - Année 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe la contribution aux charges de fonctionnement de l'école Notre Dame de Bon Port à la somme de 19 734 € pour l'année 2016.

<u>Délibération n°2016-02-29/12 : Cloître des Pénitents : annulation de la délibération n° 2012-04-</u>03/27

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'annuler la délibération n° 2012-04-03/27 du 03 avril 2012 qui autorisait la collectivité à céder à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre un immeuble dénommé « Cloître des Pénitents » afin d'y créer un conservatoire de musique et de danse.

<u>Délibération n° 2016-02-29/13 : Demande de garanties financières auprès de l'ODIA Normandie</u> pour la saison du Rayon Vert 2015/2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Députée-Maire à percevoir de l'ODIA Normandie la garantie financière correspondant au spectacle « KASPAR ET JULIETTE » programmé au Rayon Vert, et à signer la convention correspondante.

<u>Délibération n° 2016-02-29/14 : Rayon Vert – Convention annuelle 2016 de partenariat avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le principe de partenariat avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, au travers de sa scène conventionnée le Rayon Vert sur une période d'un an à compter du 1^{er} janvier 2016, et autorise Madame la Députée-Maire à signer la convention correspondante.

<u>Délibération n° 2016-02-29/15 : Tableau des effectifs</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs permanent de la collectivité au 1^{er} mars 2016.

Délibération n° 2016-02-29/16 : Rapport sur les Orientations Budgétaires 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la présentation et de la tenue du débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2016 de la commune.

<u>Délibération n° 2016-02-29/17 : Motion de soutien des élus de la Ville de Saint Valery en Caux en faveur du Lycée de la Côte d'Albâtre</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien au Lycée de la Côte d'Albâtre, demande l'annulation des mesures décidées par le Rectorat et la ré-étude rapide des besoins du Lycée en concertation avec les différents partenaires.

<u>Délibération n° 2016-02-29/18 : Motion de soutien des élus de la Ville de Saint Valery en Caux en faveur la réintégration de M. CAUMONT Julien à son poste de facteur</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien à M. CAUMONT Julien, et approuve une motion en faveur de sa réintégration dans les services de La Poste.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 21 heures 40

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL